

## DEVELOPPEMENT CULTUREL

# Dossier de demande de subvention 2021

**2021 étant une année de transition dans le cadre de l'harmonisation des dispositifs de soutien de la Collectivité européenne d'Alsace, seules les associations dont le siège est situé dans le Haut-Rhin et les collectivités publiques du Haut-Rhin peuvent déposer une demande pour 2021.**

### **A COMPLETER POUR TOUTE 1<sup>ère</sup> DEMANDE OU A ACTUALISER EN CAS DE MODIFICATIONS**

ex. changement d'adresse, modification des membres du Conseil d'Administration...

**Pour les collectivités publiques, ne complétez que les informations vous concernant.**

**Dépôt du dossier (trois mois au moins avant le début du projet et avant le 31 juillet de l'année en cours) accompagné d'un courrier de demande de subvention.**

Le dossier complété, accompagné des pièces à joindre (voir p.7), doit être transmis au Service Pilotage des Ressources par :

#### ***Voie électronique***

A l'adresse suivante : [ecps-spr@alsace.eu](mailto:ecps-spr@alsace.eu)

#### ***Voie postale***

Le dossier complet, doit être retourné en **un seul exemplaire** à l'adresse suivante :

Monsieur le Président de la Collectivité européenne d'Alsace  
Direction Appui et Pilotage – DGA Education, Culture, Patrimoine et Sports  
Service Pilotage des Ressources  
Hôtel du Département  
100 avenue d'Alsace  
68000 COLMAR

## RENSEIGNEMENTS SUR LE DEMANDEUR

### IDENTIFICATION DE LA STRUCTURE

**Nom :** *Bibliothèque Sonore de Colmar*

**Adresse du siège :** *1 Place du 2 février 68000 COLMAR*

**Affiliation et obligations sociales (obligatoire pour tous versements de subvention) :**

N° de SIREN/SIRET : *332 416 114 / 332 416 114 01861*

Code APE : *9499Z*

### COORDONNEES

**Nom du Président ou du représentant de la collectivité publique :** *M. Didier BLOCH*

Adresse : *15 rue des Vosges 68100 Horbourg Wihr*

Téléphone : *06 10 82 16 99*

Courriel : *didierbloch@orange.fr*

**Personne en charge du dossier** (si différente) : *Claude RUDLOFF*

Adresse : *60 rue Robert Schuman 68000 COLMAR*

Téléphone : *06 09 79 19 67*

Courriel : *cl.rudloff@gmail.com*

### MOYENS HUMAINS DE L'ASSOCIATION

**Nombre de personnes participant à l'activité de la structure :** *8*

**Bénévoles :** *8*

**Salariés** (équivalents temps plein) : *0*

### ELEMENTS FINANCIERS

**Avez-vous bénéficié d'une ou plusieurs aides du Conseil Départemental du Haut-Rhin ?**

Oui  Non

**Pour quelle(s) action(s) et à quelle hauteur (trois dernières années) ? :**

1) *1000*

2) *1000*

3) *1000*

**Année de l'obtention de la première aide (si connue) :**

## DESCRIPTIF DU PROJET

- Un document exposant les motivations et les informations concernant cette action peut être joint en complément à cette fiche.

**Intitulé de l'action :** *Aide au fonctionnement de la Bibliothèque Sonore de Colmar*

**Date de l'action :** du *1/1/2021* au *31/12/2021*

**Lieu(x) de réalisation/diffusion :** *Territoire couvert par la BS de Colmar*

### Description :

→ **Joindre les documents suivants :**

- *la programmation (même provisoire) avec les lieux et dates*
- *les CV des artistes pressentis*
- *les accords des lieux d'accueil du spectacle pour le dispositif création/diffusion*

**Objectifs :** *Assurer le prêt gratuit de livres sonores aux personnes souffrant d'un handicap visuel (audio-lecteurs) ainsi que la mise à disposition gratuite de livres scolaires aux jeunes collégiens et lycéens empêchés de lire du fait d'une déficience visuelle, d'un handicap moteur, trouble cognitif. Les retours des audio-lecteurs dans cette crise sanitaire mettent en relief l'apport du prêt de livres sonores qui contribue à rompre l'isolement accentué de ces personnes. Notre Bibliothèque a également apporté un soutien précieux aux élèves en situation de handicap empêchés de lire grâce au téléchargement des ouvrages de littérature scolaire sur le nouveau portail*

**Type de public concerné :** *personnes qui, physiquement, sont dans l'incapacité de lire, déficients visuels ou qu'un handicap empêche de lire, médicalement attestés. Jeunes collégiens et lycéens empêchés de lire du fait d'une déficience visuelle, d'un handicap moteur, trouble cognitif*

### Fréquentation de l'édition précédente

**Envisagez-vous des actions de médiation** (*résidences, ateliers, stages, répétitions publiques ...*) ? **Non**

**Si oui, pour quel type de public :**

**Description des actions :**

**Montant de la subvention sollicitée :** *1000 €*

<b>ATTESTATION SUR L'HONNEUR</b>	
----------------------------------	--

A compléter pour toute demande et quel que soit le montant de la subvention sollicitée.

**Je soussigné(e),** *Didier BLOCH*

**représentant(e) légal(e) de l'association** <sup>(1)</sup>, *Bibliothèque Sonore de Colmar*

- Certifie que l'association est régulièrement déclarée ;
- Certifie que l'association est en règle au regard de l'ensemble des déclarations sociales et fiscales, ainsi que des cotisations et paiements y afférent ;
- Certifie exactes les informations du présent dossier, notamment la mention de l'ensemble des demandes de subventions introduites auprès d'autres financeurs publics, ainsi que l'approbation du budget par des instances statutaires ;
- Précise que l'aide, si elle est accordée, devra être versée auprès de l'établissement bancaire ou postal porté sur le relevé d'identité bancaire (RIB) ou postal joint (RIP).

Fait le 14 avril 2021, à *COLMAR*

**Signature et cachet** *(A apposer uniquement si vous adressez votre demande par voie postale).*

**Identification du rédacteur du formulaire (nom, prénom et qualité) :** *Claude RUDLOFF*  
*Trésorier*

*(En cas de transmission de la demande par voie électronique).*

**Informations importantes**

- En cas de décision favorable, l'organisme s'engage à respecter scrupuleusement l'objet de sa demande décrit ci-joint et à fournir au Département tout document permettant de vérifier la bonne utilisation de la subvention allouée.
- En cas d'écart excessif injustifié entre le budget prévisionnel de l'opération et le compte-rendu financier s'y rapportant, le Département pourrait être amené à récupérer le trop-perçu.
- Toute fausse déclaration est passible de peines et d'amendes prévues par les articles 441-6 et 441-7 du code pénal.
- Conformément à la loi "informatique et libertés" du 6 janvier 1978, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent. Si vous souhaitez exercer ce droit et obtenir communication des informations vous concernant, adressez-vous au service instructeur.

(1)

*Si le signataire n'est pas le représentant légal de l'association, merci de joindre le pouvoir lui permettant d'engager celle-ci.*

**Annexe 1 : BILAN TTC DE VOTRE ACTION (année 2020)**

▶ Modèle à utiliser dans le cas où l'association ne dispose pas de documents conformes au plan comptable général.

<b>CHARGES</b>	<b>MONTANT</b> EN EUROS	<b>PRODUITS</b>	<b>MONTANT</b> EN EUROS
Charges spécifiques à l'action		1- Ressources propres (précisez)	
Achats	2500		
Prestations de services			
Matières et fournitures	2500		
Services extérieurs	361		
Location matériel			
Assurances	237		
Autres (Achat CD + clip Tray))	114	2 - Subventions demandées : Etat : précisez le(s) ministères sollicité(s)	
Autres services extérieurs	896		
Honoraires du personnel administratif			
Honoraires du personnel artistique		Collectivité européenne d'Alsace :	1000
Honoraires du personnel technique			
Publicité, communication (Frais postaux, abonnement internet)	874		
Frais de déplacement		Région Grand Est (action Elan bénévole)	500
Frais d'hébergement			
Frais de restauration		Groupements de communes (précisez) :	
Missions (réception,...)	22	Commune(s) (précisez) :	
Charges de personnel (permanent)			
Salaires et charges personnel administratif		Emplois aidés	
Salaires et charges personnel artistique			
Salaires et charges personnel technique		Autres recettes attendues (précisez) (cotisations, dons, legs) :	2504
65 - Autres charge de gestion courante	844	Mécénat	
Frais généraux		Ressources indirectes affectées	
<b>Coût total du projet (a)</b>	<b>4601</b>	<b>Total des recettes (a)</b>	<b>4004</b>
Secours en nature		Bénévolat	
Mise à disposition gratuite de biens et prestations		Prestations en nature	
Personnel bénévole		Dons en nature	
<b>Emplois des contributions volontaires en nature (b)</b>		<b>Contributions volontaires en nature (b)</b>	
<b>TOTAL (a + b)</b>	<b>4601</b>	<b>TOTAL (a + b)</b>	<b>4004</b>

**Au regard d'un budget prévisionnel de 4330 €, l'association a obtenu une subvention départementale de 1000 € (Ne pas indiquer les centimes d'euros)**

Certifié sincère et exact

Date 14/4/2021

Signature du Président

Signature du Trésorier

Didier BLOCH

Claude RUDLOFF

**Annexe 2 BUDGET PREVISIONNEL TTC DE VOTRE ACTION (2021)**

▶ Modèle à utiliser dans le cas où l'association ne dispose pas de documents conformes au plan comptable général.

<b>CHARGES</b>	<b>MONTANT</b> EN EUROS	<b>PRODUITS</b>	<b>MONTANT</b> EN EUROS
Charges spécifiques à l'action		1- Ressources propres (précisez)	
Achats	1975		
Prestations de services			
Matières et fournitures	1975		
Services extérieurs	340		
Location matériel			
Assurances	240		
Autres (Achat CD + clip tay)	100		
Autres services extérieurs	900	2 - Subventions demandées : Etat : précisez le(s) ministères sollicité(s)	
Honoraires du personnel administratif			
Honoraires du personnel artistique		Collectivité européenne d'Alsace :	1000
Honoraires du personnel technique			
Publicité, communication (Frais postaux, Internet)	870		
Frais de déplacement		Région Grand Est :	
Frais d'hébergement			
Frais de restauration		Groupements de communes (précisez) :	
Missions (réception,...)	30		
		Commune(s) (précisez) :	
Charges de personnel (permanent)			
Salaires et charges personnel administratif		Emplois aidés	
Salaires et charges personnel artistique			
Salaires et charges personnel technique		Autres recettes attendues (Dons, cotisations)	3200
65 - Autres charge de gestion courante	950	Mécénat	
Frais généraux		Ressources indirectes affectées	
<b>Coût total du projet (a)</b>	<b>4165</b>	<b>Total des recettes (a)</b>	<b>4200</b>
Secours en nature		Bénévolat	
Mise à disposition gratuite de biens et prestations		Prestations en nature	
Personnel bénévole		Dons en nature	
<b>Emplois des contributions volontaires en nature (b)</b>	<b>4165</b>	<b>Contributions volontaires en nature (b)</b>	<b>4200</b>
<b>TOTAL (a + b)</b>		<b>TOTAL (a + b)</b>	

**Au regard d'un budget prévisionnel de 4165 €, l'association sollicite une subvention départementale de 1000 € (Ne pas indiquer les centimes d'euros)**

Certifié sincère et exact

Date 14/4/2021

Signature du Président

Signature du Trésorier

Didier BLOCH

Claude RUDLOFF

## **PIECES A JOINDRE AU DOSSIER DE DEMANDE DE SUBVENTION**

**En l'absence des pièces mentionnées ci-après, l'instruction du dossier ne pourra avoir lieu.**

- Le bilan moral et financier de la dernière édition/création soutenue ;
- Le budget prévisionnel en équilibre identifiant les participations des différents partenaires publics (vous pouvez utiliser le modèle en annexe) ;
- Les copie des notifications des collectivités sollicitées ;
- Un Relevé d'Identité Bancaire ou Postal en original libellé au nom de l'organisme.

### **Pièces pour toute 1ère demande de subvention (à réactualiser le cas échéant) :**

#### **Concernant l'association :**

- Les statuts de l'association ;
- La liste des membres du Conseil d'Administration et du Bureau et leurs fonctions respectives.

## **BILAN DE L'OPERATION**

L'organisme s'engage à produire dans les 6 mois suivant la fin de l'opération :

- Le compte-rendu financier ;
- Le rapport d'activité ;
- Les supports de communication.

**(\*) Pour les associations en possession de ces documents**